



EHPAD
MANSIGNÉ

COMPTE RENDU REUNION du CVS en date du 7 MARS 2024

Date : 07/03/2024	Heure début : 10h00	Heure fin : 12h10
<u>Rédigé par :</u> DE MATOS Floriane	<u>Date de la rédaction</u> Le 08/03/2024	<u>Validé par :</u> Robert JOUFFROY

Membres présents

PÉRÈS Michel - directeur général	SEPRÉ Raphaël - directeur adjoint
GARNIER Jean-Pierre - représentant du Conseil d'Administration	HUÉ Héléna - directrice adjointe
JOUFFROY Robert - président du représentant des résidents	GAUDIN Claudie - représentante du personnel
PERRIN Christelle - cadre vde santé	MALHERBE Ludivine - animatrice
DERVILLE Monique - résidente	GALINDO Emeline - animatrice
PINEAU Nicole - résidente	DE MATOS Floriane - agent d'accueil

Membres absents

VERRIER Nicole - résidente	
RICHARD Madeleine - résidente	

Avant d'aborder les différents points indiqués sur la convocation, Mr PÉRÈS rappelle l'importance de la présence de représentants des familles. Le CVS est une instance d'échange avec un intérêt collectif et le retour des résidents et des familles doit être pris en considération.

Ne pas omettre d'inviter le responsable cuisine lors des prochains CVS.

1. Validation du PV de la séance précédente

Le compte rendu de la séance précédente est validé à l'unanimité.

2. Situation budgétaire de l'EHPAD de Massigné

Un plan de retour à l'équilibre a été demandé par l'ARS et le Département de la Sarthe en lien avec le déficit important de l'EHPAD.

En 2023, certaines situations ont fait que ce déficit a augmenté :

- Arrêts nombreux en cuisine,
- Travaux dans certaines chambres (réfection due à la vétusté de celles-ci, changement des sanitaires,),
- Taux d'occupation compliquée due aux chambres doubles,
- Augmentation du prix des matières premières (fioul, électricité, papier hygiénique et essuie-tout,).

Mais des économies sont déjà visibles sur la consommation électrique dû au fait que le bâtiment abritant l'administration auparavant ne soit plus en service (chauffage).

3. Tarification – prix de journée 2024

Les 3 EHPAD des résidences de l'Aune ont vu une augmentation des tarifs journaliers. Les tarifs appliqués sur Mansigné sont les suivants :

	Hébergement Permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de Jour
Prix de journée	64.74€	64.74€	32.37€
GIR 1-2		22.55€	11.28€
GIR 3-4		14.31€	7.16€
GIR 5-6	6.07€	6.07€	3.04€

Mr PÉRÈS rappelle que sans cette augmentation le retour à l'équilibre ne peut être fait. Il est, également, rappelé que pour toute entrée, même temporaire, le recours à l'Aide Sociale est possible.

L'agent d'accueil indique qu'il n'y a pas eu de retour particulier quant à l'augmentation sur le prix de journée de l'EHPAD de Mansigné.

4. Point sur les prochaines animations

Les beaux jours étant de retour, le service animation reprogramme les sorties comme les sorties aux marchés (La Flèche, Le Lude, La Suze s/ Sarthe, ...), les sorties au lac mais aussi le retour de la ferme pédagogique à l'EHPAD. Il prévoit, aussi, des barbecues, un pique-nique le 14 juillet et de nouvelles rencontres inter-EHPAD.

Les animatrices souhaitent garder la venue des assistantes maternelles à l'EHPAD et sont en contact avec le professeur des écoles de Mansigné pour que les élèves reviennent effectuer une prestation auprès des résidents.

La commission animation est remise en place.

Suite à la location d'un minibus TPMR auprès d'une société de grande surface, il s'avère que celui-ci n'était pas trop adapté au transport de fauteuil roulant. En effet, il manquait un marchepied et la rampe de sécurité n'était autre que 2 rampes basiques que les animatrices ont dû installer et désinstaller.

La question se pose pour les prochaines fois :

- Acquisition d'un nouveau minibus ?
- Prévoir de tourner lors de l'emprunt du minibus stationné sur Pontvallain ?
- Amener les résidents plus tôt sur l'EHPAD accueillant avec le repas du midi prévu et faire un aller-retour au 3^{ème} EHPAD ?
- Faire tourner les rencontres inter-EHPAD ?
- Que le minibus fasse le tour des 2 EHPAD participants ?
- Revoir un autre prestataire comme GLINCHE, Gge CHAUVIN ?

Ludivine et Emeline proposent de réserver le minibus de Pontvallain sur une semaine complète durant laquelle elles pourront organiser des sorties vers l'extérieur.

De plus, ne pas hésiter à utiliser le planning partagé des véhicules des résidences de l'Aune.

Concernant la journée inter-EHPAD, les résidentes, Mme PINEAU et Mme DERVILLE ont apprécié leur journée en dehors des Glycines.

Mr JOUFFROY souhaite savoir s'il y aura le retour de « l'ECHO DES GLYCINES » (journal de l'EHPAD) auquel Ludivine lui répond que cela sera refait grâce à l'application FAMILÉO qui permet une mise en page plus rapide et plus lisible pour les résidents. Elle explique que cela était compliqué auparavant du fait qu'elle était seule.

Retour sur les animations passées :

- Seulement 5 enfants étaient présents à l'après-midi récréatif de décembre.
Il est proposé par Mme PERRIN de refaire des invitations pour le spectacle de Noël ou autres comme un nouvel après-midi récréatif avec l'arrivée de Père Noël.
Les animatrices remontent le fait que les personnes ne souhaitent plus s'investir ou revenir sur leur journée de repos.
Il est rappelé qu'il faut s'assurer qu'il y aura des présents et qu'il y ait un intérêt pour tout le monde.
- Les repas de Noël et du 1^{er} de l'an, avec le personnel, se sont très bien passés et ont été appréciés. La plupart des résidents ont trouvé cela beau et bon.
Le seul bémol a été sur l'organisation, plus compliquée, avec les agents en horaire de coupé et certains résidents ont trouvé que le repas était trop long (certains ont quitté la table avant le dessert).
Mr GARNIER aimerait un retour du repas des familles.

5. Point sur les services généraux et cuisine

- La Lingerie :
Certains vêtements (surtout des sous-vêtements et chaussettes de contention) sont égarés.
Le personnel indique que certains résidents se retrouvent avec les vêtements d'une autre personne et d'autres se retrouvent sans rien ou peu de vêtements alors qu'ils en avaient un certain nombre.
Il faut que la personne de B3 fasse attention lors de la redistribution.
Mr PÉRÈS demande l'organisation d'un inventaire à date fixe avec la personne de B3 et l'aide des référents.
- Les cuisines :
La commission menus/restauration retravaillera sur les menus en présence de la diététicienne, d'un cuisinier, d'un agent de l'hôtellerie mais aussi de résidents et d'agents de service.

Emeline fait un point chaque vendredi lors du « café parlotte » afin d'avoir le retour des résidents sur les repas.

- Certains résidents souhaitent que les propositions de viennoiserie le dimanche soit plus variées – chose prévue d'ici peu
- Revoir les parts de quiches et/ou pizza qui peuvent être trop importantes. Faire des parts plus petites avec une portion de salade.
- Mme PINEAU aimerait davantage de fruits de saison comme des pommes ou éventuellement la mise à disposition d'une corbeille de fruits pour les menus « normaux ».

- Problème de livraison du pain : Mme HUÉ explique qu'il y a des soucis dans la livraison du pain et que bien qu'il y ait eu de nombreux rappels, les soucis persistent. C'est pourquoi, l'EHPAD a fait le choix d'arrêter de travailler avec une boulangerie et a opté pour une livraison avec d'autres boulangeries qui fournissent notamment le PROXI de Mansigné.
- Les résidents indiquent qu'ils ont trop de pain notamment quand ce sont des tranches coupées (d'une grosse boule). Faire un rappel au service hôtelier d'adapter au besoin la gestion du pain et des tranches données aux résidents.

Attention lors des changements de menus de bien en informer les résidents et le personnel.

6. Modifications du règlement de fonctionnement

A compter du 1^{er} mai, un paragraphe sur le suivi des réclamations devra être inscrit dans le règlement de fonctionnement.

Celles-ci devront être écrites (mail ou courrier) afin que l'EHPAD en conserve une traçabilité et puisse apporter une réponse.

De plus, à cette même date, il sera inscrit dans le règlement de fonctionnement mais aussi dans le livret d'accueil du résident et le contrat de séjour, que les frais de séjour de l'EHPAD se feront au terme à échoir, soit au premier jour de l'entrée, pour toutes nouvelles entrées. Dans le cas d'un départ, la régularisation se fera immédiatement.

Une note d'information sera transmise aux familles et/ou tuteurs et aux résidents.

Il sera, également, inscrit dans le règlement de fonctionnement que le service Pergola (unité protégée) est placé sous vidéo surveillance dans le cadre de la sécurité du résident. De même, une note sera transmise aux familles avec les instances de l'établissement.

7. Points sur les futurs travaux

Suite à la 2^{ème} publication de l'appel d'offre sur les travaux de restructuration, l'établissement a eu un retour sur pratiquement tous les lots (sauf sur un lot).

Dans l'attente de garantie financière et d'un bon fonctionnement, l'ARS et le département de la Sarthe avaient bloqué le dossier.

Une proposition d'un plan de financement a été faite à l'ARS afin de débiter les travaux au début du 4^{ème} trimestre 2024.

Il faut savoir que l'estimation entre le premier lancement et le second a augmenté de 11% (soit environ 1 million d'euros).

Dans le plan de financement, l'EHPAD devra avoir recours à l'emprunt mais le montant de la subvention peut permettre d'avoir un accès moindre à cet emprunt.

A ce jour, les 3 phases initialement prévues, devraient être réalisées.

8. Questions diverses

- Il est rappelé que les représentants du personnel ne peuvent être présents qu'une partie du CVS, en fonction des arrêts et des nécessités de service.

- Il est rappelé qu'une note d'information sur l'enquête EHPA2023 a été transmise aux familles et au personnel. Mr PÉRÈS explique les raisons et les conditions en relation avec la protection des données individuelles.
- Un mail aux familles a été envoyé afin qu'elles nous fassent un retour sur ce qu'elles souhaitent améliorer ou faire des propositions.
Il est rappelé que ces retours doivent s'inscrire dans une démarche collective pour une amélioration pour tous et non du cas par cas, traité dans le cadre des réclamations.

Il convient de préciser qu'il s'agit du mieux et bien vivre ensemble.

- Prochaines réunions CVS :
 - o Jeudi 20 juin 2024 à 10h30
 - o Jeudi 19 septembre 2024 à 10h30
 - o Jeudi 12 décembre 2024 à 10h30

Robert JOUFFROY

Le Président du CVS



